

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1865.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget de 1865 s'élève au chiffre de fr.	14,838,168 »
Le Budget de l'exercice 1864 ne s'élève qu'à	14,747,568 »
	<hr/>
Différence en plus au Budget de 1865 fr.	90,600 »
	<hr/>

Cette augmentation de 90,600 francs n'est, à raison de 60,000 francs, qu'apparente, elle ne doit être attribuée qu'au désir de recourir le moins possible, aux crédits supplémentaires.

Ainsi, depuis plusieurs années, le chiffre normal de 650,000 francs, alloué pour les frais de justice (chap. IV), était insuffisant de 25,000 à 30,000 francs. Il a donc été augmenté au Budget de 1865, de fr. 30,000 »

Il en est de même du chiffre de l'allocation pour l'impression et la publication du *Moniteur*, des *Annales parlementaires* et du *Recueil des lois*, qui exige une augmentation de 50,000 »
portée à l'article 19 du chapitre VI.

Une augmentation de 30,000 »
a dû toutefois être demandée au chapitre X (Prisons) pour y organiser, conformément à la loi générale de comptabilité de l'État, la comptabilité *matière* et la comptabilité *de deniers*.

Au surplus, les quelques autres légères modifications apportées au Budget sont motivées, dans les développements, aux articles respectifs.

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1865, à la somme de *quatorze millions huit cent trente-huit mille cent soixante-huit francs* (14,858,168 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Ostende, le 1^{er} septembre 1864.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

VICTOR TESCH.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1867		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE				
1	Traitement du Ministre	21,000		
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	249,100	°	
3	Matériel	50,000	°	315,600 °
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques	6,000	°	
5	Frais de route et de séjour	7,500	°	
CHAPITRE II				
ORDRE JUDICIAIRE				
6	<i>Cour de cassation</i> Personnel	267,400	°	
7	— Matériel	5,250	°	
8	<i>Cours d'appel</i> Personnel	757,050	°	
9	— Matériel	19,500	°	3,492,420 °
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,525,720	° 1,000	
11	Justices de paix et tribunaux de police	915,500	° 5,000	
CHAPITRE III				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	<i>Cour militaire</i> Personnel	20,500	° 4,255	
13	— Matériel	2,000	°	72,775 °
14	Auditeurs militaires et prévôts	42,500	°	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	3,540	°	
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE				
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police	680,000	°	
17	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	10,280	° 14,528	704,608 °
A REPORTER		fr 4,560,840	° 22,561	4,583,401 °

POUR L'EXERCICE 1865.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	4,560,840 »	22,561 »	4,583,401 »
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir les locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 »	60,000 »	95,000 »
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19	Impression du <i>Recueil des lois, du Moniteur et des Annales parlementaires</i>	180,000 »	»	
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i>	5,000 »	»	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émancées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation	25,500 »	»	222,500 »
22	Traitement d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois, nommés par le Gouvernement.	14,000 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions civiles	10,000 »	»	
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	11,800 »	»	26,500 »
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	1,700 »	»	
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	5,000 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	4,844,640 »	82,561 »	4,927,201 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Articles	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1865		TOTAL	
		CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires		
	REPORT	fr	4,844,640	82,561 "	4,927,201 "
	CHAPITRE VIII				
	CULTES				
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	518,200			
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	62,011 "			
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 7,710 francs, pour revenu de curés	4,220,000	"		
30	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les ecclésiastiques servant au culte catholique, y compris les cours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo	460,000	956,000 "		
31	Culte protestant et anglican (Personnel)	65,956		5,464,567 "	
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses	12,500 "			
33	Culte israélite (Personnel)	11,220	"		
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprimées	500	"		
35	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'églises consacrées aux cultes protestant et israélite		90,000 "		
36	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand livre)	8,000 "			
37	Secours pour les ministres des cultes, secours aux anciens religieux et religieuses	21,400			
	CHAPITRE IX				
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE				
38	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays	160,000 "			
39	Subsides 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés, 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds muets indigents, dans le cas de l'article 151, n° 17, de la loi communale, 3° aux établissements pour aveugles et sourds muets, 4° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	166,000 "	"		
40	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, — des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire, — des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés — Traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection, traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Ghel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire	12,000	"	660,000 "	
41	Impressions et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers	2,000 "	"		
42	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	100,000 "	"		
43	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	20,000 "	"		
44	Écoles de réforme pour mendicants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	200,000 "	"		
	A REPORTER	fr	10,693,007 "	358,561 "	11,051,568 "

POUR L'EXERCICE 1865.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	10,695,007 "	558,581 "	11,051,568 "
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	SECTION 1 ^{re} . — <i>Service domestique.</i>			
45	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons. . . .	1,500,000 "	100,000 "	
46	Gratifications aux détenus employés au service domestique	34,000 "	"	
47	Frais d'habillement des gardiens.	30,000 "	"	
48	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements	11,000 "	"	
49	Traitement des employés attachés au service domestique	625,000 "	"	
50	Frais d'impression et de bureau	10,000 "	5,000 "	
51	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments . .	155,000 "	"	
52	Maison de force de Gand. — Incorporation de l'ancienne maison de sûreté et construction d'un quartier cellulaire. — Achèvement de travaux	"	126,000 "	
53	Maison de sûreté cellulaire à Mons. — Continuation des travaux de construction	"	290,000 "	3,699,800 "
54	Maison d'arrêt cellulaire à Louvain. — Premiers travaux.	"	242,000 "	
55	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	"	26,000 "	
	SECTION 2. — <i>Service des travaux.</i>			
56	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication . .	500,000 "	"	
57	Gratifications aux détenus.	150,000 "	"	
58	Frais d'impressions et de bureau.	5,000 "	"	
59	Traitement et tantièmes des employés	96,800 "	"	
	A REPORTER. . . . fr.	13,600,807 "	1,141,561 "	14,751,368 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR 1865.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	13,600,807 »	1,141,561 »	14,751,368 »
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
60	Mesures de sûreté publique	80,000 »	»	80,000 »
	CHAPITRE XII.			
61	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	5,000 »	1,800 »	6,800 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . fr.	13,694,807 »	1,143,361 »	14,838,168 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 1^{er} septembre 1864.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre de la Justice,

VICTOR TESCH.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1865.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE I^{er}.						
ADMINISTRATION CENTRALE.						
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
1	»	Traitement du Ministre.	1	»	21,000	21,000
2	»	— des fonctionnaires et employés.	85	»	249,100	249,100
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, re- liures, etc.			41,000	»
	b.	— Éclairage, chauffage de 73 foyers			10,000	»
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles			9,000	»
					30,000	»
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs.				
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.				
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.						
CHAPITRE II.						
ORDRE JUDICIAIRE.						
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>						
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
6	»	Premier président	1	16,000	16,000	267,400
		Président de chambre	1	13,000	13,000	
		Conseillers.	15	11,250	168,750	
		Procureur général	1	16,000	16,000	
		Avocats généraux	2	12,000	24,000	
		Greffier	1	7,000	7,000	
		Commis greffier	2	4,500	9,000	
		Huissiers audienciers	6	750	4,500	
		Messagers	2	1,000	2,000	
		Secrétaire du parquet	1	3,300	3,300	
		Employé	1	1,650	1,650	
		Messenger et huissier de salle	1	1,000	1,000	
		Concierge du palais de la Cour de cassation	1	1,200	1,200	
A REPORTER. fr.						

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
249,100	»	249,100	249,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
7,500	»	7,500	7,500	»	»	
313,600	»	313,600	313,600	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
267,400	»	267,400	267,400	»	»	
267,400	»	267,400	267,400	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation.</i>			
7	"				
				5,000	5,250
				1,250	
				1,000	
		<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>			
		3	11,250	55,750	757,050
		6	8,500	51,000	
		55	7,500	412,500	
		3	11,250	53,750	
		3	8,500	25,500	
		6	8,000	48,000	
		6	7,000	42,000	
8	"	3	5,000	15,000	
		15	4,000	52,000	
		3	3,500	9,900	
		9	1,650	14,850	
		5	1,000	5,000	
		11	700	7,700	
		1	1,100	1,100	
		2	1,000	2,000	
		3	1,000	3,000	
		<i>Matériel des Cours.</i>			
9	"			5,000	19,500
				5,000	
				5,000	
				4,500	
		<p>Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des comptes.</p>			
		A REPORTER. fr.			

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
267,400	»	267,400	267,400	»	»	
5,250	»	5,250	7,250	»	a) 2,000	a) Ce n'est qu'exceptionnellement et pour une année qu'une somme de 2,000 francs avait été demandée pour la bibliothèque de la Cour de cassation en 1864.
757,050	»	757,050	762,050	»	b) 5,000	b) Une allocation temporaire de 5,000 francs existait au Budget de 1864, pour traitement d'un conseiller en disponibilité, décédé depuis.
19,500	»	19,500	18,000	c) 1,500	»	c) La somme annuelle de 18,000 francs, allouée depuis plus de vingt ans, pour matériel des cours, est devenue tout à fait insuffisante. Une augmentation annuelle de 1,500 francs est indispensable.
1,049,200	»	1,049,200	1,054,700	1,500	7,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
					REPORT. . . . fr.	
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>				
	a.	Présidents	4	7,500	30,000	
		Vice-présidents	7	6,500	45,500	
		Juges d'instruction	9	5,500	49,500	
		Juges	25	5,000	115,000	
		Procureurs du Roi	4	7,500	30,000	
		Substituts	12	5,000	60,000	426,220
		Greffiers	4	3,200	12,800	
		Commis greffiers	25	3,000	69,000	
		Secrétaires des parquets.	4	2,400	9,600	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	1	820	820	
			5	800	4,000	
10		2 ^o CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Tongres, Termonde, Tournay et Verviers.</i>				
	b.	Présidents	11	7,000	77,000	
		Vice-présidents	9	5,500	49,500	
		Juges d'instruction	13	5,000	65,000	
		Juges	59	4,500	175,500	
		Procureurs du Roi	11	7,000	77,000	
		Substituts	18	4,500	81,000	683,600
		Greffiers	11	3,200	55,200	
		Commis greffiers	35	2,800	98,000	
		Secrétaires des parquets.	11	1,800	19,800	
		Commis expéditionnaires, adjoints aux secrétaires	7	800	5,600	
		Supplément au vice-président d'Arlon faisant fonctions de juge	1	1,000	1,000	1,000
		A REPORTER.				1,110,820

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,049,200	"	1,049,200	1,054,700	1,500	7,000	
1,049,200	"	1,049,200	1,054,700	1,500	7,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
					RERORT. fr.
					REPORT. fr.
					1,110,820
					398,200
					913,500
					3,000
					TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

10
(suite).

11

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,049,200	»	1,049,200	1,054,700	1,500	7,000	
1,525,720	1,000	1,526,720	1,529,520	»	a) 2,600	a) Cette différence en moins à l'article 10, résulte du décès d'un juge en disponibilité au traitement de 3,000 francs; les 400 francs en moins ont servi à une régularisation des traitements des commis des parquets.
913,500	3,000	916,500	912,000	b) 4,500	»	b) Ces 4,500 francs en plus sont destinés au traitement du juge de paix et du greffier du nouveau canton de Chatelet.
3,488,420	4,000	3,492,420	3,496,020	6,000	9,600	
DIMINUTION. . . . fr.				3,600		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.		TOTAL par service.	
				Charge			
				ORDINAIRE.	TEMPORAIRE.		
CHAPITRE III.							
JUSTICE MILITAIRE.							
COUR MILITAIRE. — <i>Personnel.</i>							
12	a.	Auditeur général	1	8,500	8,500	»	20,500
		Substitut de l'auditeur général	1	6,500	6,500	»	
		Secrétaire de l'auditeur général.	1	2,000	2,000	»	
		Huissier audiencier.	1	400	400	»	
		Messagers	2	1,000	2,000	»	
		Concierge	1	1,100	1,100	»	
<i>Traitements d'attente.</i>							
	b.	D'un conseiller à la haute Cour, $\frac{2}{3}$ de l'ancien traitement	1	4,233	»	4,233	4,233
<i>Matériel.</i>							
13	»	Matériel pour la Cour militaire	»	»	2,000	»	2,000
AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.							
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	6,000	24,000	»	42,500
		Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur	5	3,000	15,000	»	
15	»	Prévôts militaires	7	500	3,500	»	3,550
		Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs	2	720	1,440	»	
TOTAL DU CHAPITRE III. fr.							
CHAPITRE IV.							
FRAIS DE JUSTICE.							
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police				660,000	»
		Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique					20,000
18	»	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellu- laires					
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.							

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
20,500	4,233	24,733	24,733	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
42,500	»	42,500	42,500	»	»	
3,540	»	3,540	3,540	»	»	
68,540	4,233	72,773	72,773	»	»	
DIFFÉRENCE . . . fr.				»		
680,000	»	680,000	650,000	a) 30,000	»	
10,280	14,328	24,608	24,608	»	»	
690,280	14,328	704,608	674,608	30,000	»	
DIFFÉRENCE EN PLUS . . . fr.				30,000		

a) La somme de 30,000 francs est demandée en plus afin de ne plus devoir, comme il est arrivé ces dernières années, demander des crédits supplémentaires. — L'allocation pour frais de justice ne devrait même pas être limitée, puisqu'il ne dépend pas de l'administration de limiter cette dépense réglée par des tarifs.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PALAIS DE JUSTICE.		
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i>
20	»	Abonnement au <i>Bulletin de la Cour de cassation</i>
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais des commissions de révision de la législation
22	»	Traitement d'employés attachés à la commission royale de la publication des anciennes lois, à nommer par le Gouvernement
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		Augmentation	Diminution	
35,000	60,000	95,000	95,000	»	»	
35,000	60,000	95,000	95,000	»	»	
Différence fr.						
180,000	»	180,000	150,000	a) 30,000	»	a) Depuis plusieurs années il a fallu deman- der des crédits supplémentaires pour le <i>Moni- teur</i> et les <i>Annales parlementaires</i> et déjà pour les six premiers mois de 1864, les frais d'im- pression et de publication se sont élevés à 90,000 francs, il est donc convenable d'aug- menter l'allocation pour ne pas devoir deman- der des crédits supplémentaires, et être en me- sure de payer régulièrement l'impression et l'entrepreneur de la fourniture de papier
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
25,300	»	25,300	25,300	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
222,300	»	222,300	192,300	30,000	»	
Différence en plus fr.				30,000		
10,000	»	b) 10,000	10,000	»	»	b) L'état détaillé des pensions allouées de- puis la publication de celui qui était annexé au Budget de 1864, est inséré sous le n° 1 des <i>Annexes</i> . Le Département de la Justice ne de- mande que la somme présumée nécessaire pour payer les premiers termes de pensions échus.
11,800	»	11,800	11,800	»	»	
1,700	»	1,700	1,700	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
26,500	»	26,500	26,500	»	»	
Différence. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
CULTES.		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège.
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenu de cures
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo.
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitement des pasteurs et employés
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitement des ministres et employés
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.
35	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
36	»	Pensions ecclésiastiques. — Paiement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
37	»	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
518,200	»	518,200	318,200	»	»	
62,011	»	62,011	62,011	»	»	
4,220,000	»	4,220,000	4,220,000	»	»	
469,000	256,000	725,000	725,000	»	»	
65,956	»	65,956	63,556	a) 2,400	»	a et b). Ces augmentations sont demandées pour satisfaire à la demande de la communauté anglicane ayant pour objet la création d'une troisième place de pasteur à Bruxelles.
12,300	»	12,300	11,500	b) 800	»	
14,220	»	14,220	14,220	»	»	
300	»	300	300	»	»	
»	c) 20,000	20,000	20,000	»	»	c) Il y a nécessité de maintenir le crédit de 20,000 francs, à titre de charge extraordinaire pour 1865.
8,000	»	d) 8,000	8,000	»	»	d) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1865 forme l'annexe n° 2, faisant suite à celui qui a été publié à l'appui du Budget de 1864. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois du 21 juillet 1844 et du 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les premiers termes échus.
21,400	»	e) 21,400	21,400	»	»	
5,188,367	276,000	5,464,367	5,461,167	3,200	»	
AUGMENTATION . . . fr.				3,200		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMERO des articles	LITTERA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
58	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays
59	»	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'article 131, n° 17, de la loi communale; 3° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.
40	»	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, suite de l'ophthalmie militaire; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance, des membres et secrétaire de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection; traitement du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel, ainsi que de l'employé adjoint à ce secrétaire. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1850, et 75 du règlement général du 1 ^{er} mai 1851.)
41	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
42	»	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces
43	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
44	»	Écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		
CHAPITRE X.		
PRISONS.		
SECTION PREMIÈRE. — <i>Service domestique.</i>		
45	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. — Achat et entretien du mobilier des prisons
46	»	Gratifications aux détenus employés au service domestique
47	»	Frais d'habillement des gardiens
48	»	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements
49	»	Traitement des employés attachés au service domestique
50	»	Frais d'impressions et de bureau
51	»	Prisons. — Entretien et améliorations des bâtiments
52	»	Maison de force de Gand. — Incorporation de l'ancienne maison de sûreté et construction d'un quartier cellulaire. — Achèvement des travaux
53	»	Maison de sûreté cellulaire de Mons. — Continuation des travaux de construction
54	»	Maison d'arrêt cellulaire de Louvain. — Premiers travaux de construction
A REPORTER. fr.		

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE 1865			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864	DIFFÉRENCES.		Observations
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
160,000	»	160,000	160,000	»	»	
166,000	»	166,000	166,000	»	»	
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
100,000	»	100,000	100,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
200,000	»	200,000	200,000	»	»	
660,000	»	660,000	660,000	»	»	
DIFFÉRENC			fr	»		
1,700,000	100,000	1,400,000	1,400,000	»	»	
54,000	»	54,000	54,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
625,000	»	625,000	600,000	a) 25,000	»	
10,000	5,000	15,000	10,000	b) 5,000	»	
155,000	»	155,000	155,000	»	»	
»	120,000	652,000	655,000	»	c) 3,000	
»	290,000					
»	242,000					
2,165,000	757,000	2,922,000	2,895,000	30,000	3,000	

n) Cette augmentation de 25,000 francs est demandée pour la nomination des comptables en deniers et en matière

Dans les maisons centrales les fonctions de vront être remplies par des agents spéciaux dont le traitement devra être porté au moins de 2200 à 2800 francs en raison de la responsabilité qu'ils auront à fournir, soit pour les six maisons centrales fr 16,800

Dans les maisons de sûreté et d'arrêt les fonctions de comptables pourront être remplies par les commis aux écritures ou tous autres agents à désigner par le Ministre, auxquels on accorderait, pour le surcroît de besogne et de responsabilité, ou le maximum du traitement affecté à leur grade respectif ou une indemnité annuelle de 200 à 500 francs, suivant l'importance des établissements, soit pour les vingt six prisons secondaires fr 7 800

ENSEMBLE fr 24,600

b) Ces 5,000 francs sont demandés (1) plus au Budget de 1865, pour couvrir les frais d'une adjudication d'impressions pour la comptabilité des matières et la comptabilité en deniers

c) Les travaux à exécuter en 1865 permettent cette réduction de 3000 francs

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
55	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.
		SECTION DEUXIÈME. — <i>Service des travaux.</i>
56	»	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication
57	»	Gratifications aux détenus
58	»	Frais d'impressions et de bureau
59	»	Traitement et tantièmes des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
60	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
61	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,165,000	757,000	2,922,000	2,895,000	30,000	3,000	
»	26,000	26,000	22,000	a) 4,000	»	a) Le crédit de 22,000 francs a toujours été insuffisant.
2,165,000	783,000	2,948,000	2,917,000	34,000	3,000	En 1860 il y avait déficit de. fr. 3,150 » En 1861 id. 4,681 » En 1862 id. 3,000 » En 1863 id. 3,881 » ENSEMBLE . fr. 14,712 » MOYENNE . fr. 3,678 » chiffre rond 4,000 francs.
500,000	»	500,000	500,000	»	»	
150,000	»	150,000	150,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
96,800	»	96,800	96,800	»	»	
751,800	»	b) 751,800	751,800	»	»	b) Voir, annexe n° 3, le compte général des prisons pour l'exercice 1862.
2,916,800	783,000	3,699,800	3,668,800	34,000	3,000	
AUGMENTATION . . . fr.				31,000		
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
80,000	»	80,000	80,000	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,000	»	»	
5,000	1,800	6,800	6,800	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	66	Administration centrale.
II.	<i>ib.</i>	Ordre judiciaire
III.	74	Justice militaire
IV.	<i>ib.</i>	Frais de justice
V.	76	Palais de justice
VI.	<i>ib.</i>	Publications officielles
VII.	<i>ib.</i>	Pensions et secours
VIII.	78	Cultes
IX.	80	Établissements de bienfaisance
X.	<i>ib.</i>	Prisons
XI.	82	Frais de police
XII.	<i>ib.</i>	Dépenses imprévues
		TOTAL. fr.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1865.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1864.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
313,600 »	»	313,600 »	313,600 »	»	»	
3,488,420 »	4,000 »	3,492,420 »	3,496,020 »	»	3,600 »	
68,540 »	4,233 »	72,773 »	72,773 »	»	»	
690,280 »	14,528 »	704,608 »	674,608 »	30,000 »	»	
35,000 »	60,000 »	95,000 »	95,000 »	»	»	
222,500 »	»	222,500 »	192,300 »	30,000 »	»	
26,500 »	»	26,500 »	26,500 »	»	»	
5,188,567 »	276,000 »	5,464,567 »	5,461,167 »	3,200 »	»	
660,000 »	»	660,000 »	660,000 »	»	»	
2,916,800 »	783,000 »	3,699,800 »	3,668,800 »	34,000 »	3,000 »	
80,000 »	»	80,000 »	80,000 »	»	»	
5,000 »	1,800 »	6,800 »	6,800 »	»	»	
13,694,807 »	1,143,561 »	14,838,168 »	14,747,568 »	97,200 »	6,600 »	
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.				90,600 »		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 1.

ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés

N° D'ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Dugniolle, Alexandre-L.	Chièvres, 19 avril 1790	Administrateur des cultes, etc.	31 décembre 1802
2	Maes, François	Alost, 19 février 1802	Gardien de 1 ^{re} classe à la prison de Gand.	31 Id
3	De Brandner, Ch.-Th.-H.	Bruxelles, 14 août 1798	Commis greffier à la cour de cassation.	31 janvier 1863
4	Nicoléme, Adrien	Lens, 21 octobre 1782	Greffier de la justice de paix à Lens.	31 id.
5	Henzen, Guillaume	Wilmarndonck, 20 fév. 1794.	Id. id. d'Eeckeren	28 février 1863.
6	Van Pelt, Frédéric	Turnhout, 26 déc. 1786	Id. id. de Turnhout.	28 id.
7	Urbain, Pierre-Joseph-Cl.	Anvers, 12 novemb. 1799.	Id. id. de Brecht	31 janvier 1865.
8	Croisette, Jean-Baptiste	Bruxelles, 17 juillet 1811	Gardien de 2 ^e classe à la prison de Bruxelles.	28 février 1865.
9	Verbeke, Amand-Const.-J.	Courtrai, 2 mai 1822	Secrétaire du parquet de Courtrai.	31 décembre 1862.
10	Stouefs, Bernard-Jean	Gand, 7 janvier 1802	Directeur du pénitencier de Namur.	30 juin 1865
11	Vanderaspolden, Eug.-V.	Renaix, 16 mars 1805.	Gardien de 1 ^{re} classe à la maison de réclusion.	31 mai 1863.
12	Ypersielle, Auguste-Joseph.	Bruxelles, 31 janvier 1802.	Gardien de 2 ^e classe à la maison de correction.	31 id.
13	Bactens, Jean-Antoine.	Malines, 4 décemb 1815	Gardien de 2 ^e classe à la maison de réclusion	31 id.
14	Piron, Joseph-Maximill.	Tirlemont, 18 déc. 1786	Juge de paix du canton de Wetteren.	31 août 1865
15	Ronflette, Édouard	Bruxelles, 5 août 1798.	Chef de bureau au Département de la Justice.	30 septembre 1863.
16	Goddons, Charles-Ferdin.	Louvain, 6 janvier 1795	Directeur de la maison d'arrêt de Louvain	30 avril 1863
17	Stevens, Bernard-Hub.-J.	Bruxelles, 9 mai 1794.	Greffier du canton de Hooghlede	31 août 1865
18	Cobbant, Théodore.	Lede, 4 avril 1809	Gardien de 1 ^{re} classe à la prison de Gand	30 avril 1860
19	Delplanck, Pierre-Albert	Alost, 1 ^{er} décemb 1822	Gardien de 2 ^e classe à la maison de force.	31 juillet 1863
20	Gerard, Dieudonné-A.-Ign.	Namur, 21 décemb. 1806	Greffier du canton Nord à Namur.	31 août 1865
21	Deveau, Joseph	Neufchâteau, 20. fév. 1791.	Directeur de la prison de Neufchâteau.	31 octobre 1863
22	Philippart, Adrien-Joseph	Mons, 20 mai 1795.	Commissionnaire de la prison de Mons.	30 novembre 1863.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

ressortissant au Ministère de la Justice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1865.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOCÉES.	Observations.
	ANS.	MOIS.			
Âge avancé	48	1	8,400 "	5,000 "	
Infirmités.	55	2	1,211 00	655 "	
Id.	50	5	3,500 "	1,652 "	
Âge avancé	41	5	1,420 "	905 "	
Id	50	1	1,520 "	798 "	
Id.	30	1	1,270 "	591 "	
Infirmités.	26	8	1,320 "	543 "	
Id.	51	8	1,105 55	557 "	
Id.	19	8	1,500 "	595 "	
Id.	50	6	4,850 "	2,047 "	
Id.	27	9	1,211 02	517 "	
Id	35	6	1,002 92	596 "	
Id.	28	5	1,082 08	475 "	
Id.	25	2	2,480 "	885 "	
Âge avancé	44	1	3,142 50	2,005 "	
Id.	50	2	1,675 "	777 "	
Id.	45	4	1,402 "	954 "	
Infirmités.	51	11	1,145 55	561 "	
Id.	17	7	1,085 02	487 "	
Id.	24	9	1,635 55	621 "	
Âge avancé	52	8	1,696 67	852 "	
Infirmités.	10	5	500 "	150 "	
TOTAL des 22 pensions. fr.				22,945 "	

Il y avait à servir, au 1 ^{er} janvier 1865	157 pensions, montant à.	fr.	160,572 "
Inscrites en 1865.	22 pensions, montant à fr.	22,945 "	
Éteintes en 1865.	9 — —	12,282 "	
Augmentation	15 — —	10,655 "	10,655 "
Reste à servir, au 1 ^{er} janvier 1864	170 — —	fr.	171,025 "

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT des pensions conférées à des ecclésiastiques.

N° D'ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Ploegmans, Jean	Oosterhout, 25 fév. 1796 .	Desservant à Saint-Job in 't Goor.	31 décembre 1862
2	Goffinet, Laurent-Joseph .	Liège, 18 février 1765 . . .	Chanoine à Liège.	30 septembre 1862
3	Mehagnoul, François-J. . .	Boneffé, 20 avril 1800 . . .	Desservant à Fronville	31 août 1862
4	Denys, René-Jean	Iseghem, 27 nov. 1796 . . .	Id. à Houttave	30 septembre 1862
5	Cuvelier, Michel-Laurent .	Bomershoven, 21 juill. 1804.	Vicaire à Erusthem	31 octobre 1862
6	Henrard, Gilles-François .	Limont, 19 décemb. 1811.	Chapelain à Aubret	31 id
7	Lambert, Henri-Lambert . .	Amonines, 16 août 1802 . . .	Curé de 2 ^e classe à Laroche . .	31 août 1862
8	Saussu, Jean-Baptiste . . .	Bellefontaine, 4 sept. 1805.	Desservant à Borlon	31 décembre 1862
9	Eykens, Adrien	Casterlé, 8 juillet 1779. . . .	Id. à Linth	28 février 1865
10	Lindemans, Jean	Hasselt, 26 janvier 1797 . . .	Id. à Curange	28 id.
11	Philippart, Toussaint-J. . .	Grand-Leez, 8 mars 1789.	Id. à Soge	31 mars 1865
12	Arts, Arnold-Aloys	Ravenstein, 22 sept. 1816.	Id. à Bogne	31 mars 1862
15	Willem, Marie-Adolphe. . . .	Sart, 7 septembre 1811	Id. à Ernonheid	30 septembre 1862
14	Moreau, Joseph-Albert . . .	Nivelles, 21 sept. 1806	Id. à Croix-lez-Rouveroy . . .	30 avril 1865
15	Mallien, Ferdinand-Joseph.	Bovinne, 6 août 1797	Id. à Poupehan	30 juin 1865.
16	Fally, Théodore-Joseph. . .	Mons, 19 juillet 1800	Id. à Forchies-la-Marche . . .	30 id.
17	Gauthier, Antoine-Étienne.	Louvain, 17 mai 1796	Id. à Etterbeck	30 septembre 1865.
18	Delannois, Charles-Alph. . .	Boussu, 12 décemb. 1820 . . .	Id. à Nalinnes	31 juillet 1865
19	Gilson, Bonaventure	Habay-la-Vieille, 5 av. 1796.	Curé primaire à Bouillon . . .	30 septembre 1865.
20	De Sutter, Grégoire-Jean . .	Waerschoot, 16 nov. 1795.	Desservant à Denderwindeke . .	31 décembre 1865
21	Louis, Jean-Jacques	Cherain, 30 juin 1795	Id. à Anvers-le-Bauduin	31 octobre 1865
22	Daenen, Paul-Joseph	Maensel - Kieseghem, 14 mars 1794.	Id. à Wambeek	31 id.
23	Debois, Martin	Eysden, 4 avril 1796	Id. à Eysden.	30 septembre 1865.
24	Collin, Jean-Paul	Courtil, 28 mars 1796	Id. à Bomal	30 novembre 1865
25	Glineur, J.-J.-Bonavent. . .	Montignies-sur-Roc, juillet 1797	Id. à Havré	30 septembre 1865
26	Cartier, Adrien	Wandre, 11 novemb. 1798.	Id. à Maffle	31 mars 1862
27	Van Gorp, Jean-François . . .	Muysen, 22 août 1785.	Vicaire à Schrick	30 septembre 1865.
28	Tilmant, Jean-Bapt -Éloi . .	Morlenwelz, 1 ^{er} déc. 1811.	Desservant à Havré	31 août 1865
29	Mortier, Prud -Ch.-L.-J. . .	Quartes, 24 septemb. 1815.	Id. à Trivières	30 juin 1865.
30	De Bruyne, Jean	Pithem, 15 juin 1794	Id. à Iseghem	31 décembre 1865
31	Henckaerts, Jean	Fologne, 16 novemb. 1805.	Id. à Herck-Saint-Lambert.	31 octobre 1865.
32	Verhoeven, J.-Martin-J. (¹).	Lierre, 28 octobre 1802	Vicaire à Hérenthals.	31 mai 1865.
33	Baudhuin, Marie-Ant -J. . . .	Saint-Denis, 11 déc. 1800.	Desservant à Celle	31 id.
34	Pinchart, Pierre-Éloi-J. . . .	Auvelois, 19 août 1805	Id. à Sart-Saint-Eustache . . .	31 mars 1865
35	Massart, F.-Ignace-Th.	Namur, 5 novembre 1818.	Id. à Merlemont.	31 —
36	Vandepoel, Pierre-Livin . . .	Cortenacken, 12 nov 1821.	Vicaire à Meldert.	31 janvier 1865.

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1863.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES	Observations.
	ANS	MOIS			
	Âge avancé	41			
Infirmités	33	3	2,000 »	1,549 »	
Id	37	8	787 50	726 »	
Id	12	.	id	406 »	
Id	27	10	500 »	524 »	
Id	27	1	id	521 »	
Id	36	8	1,365 »	1,215 »	
Id	33	11	787 50	627 »	
Âge avancé	58	7	id	704 »	
Id	45	6	id	702 »	
Id	40	3	id	797 »	
Infirmités	21	11	id	471 »	
Id	21	6	id	469 »	
Id	32	7	id	596 »	
Âge avancé	40	1	805 15	805 »	
Infirmités	31	6	id	575 »	
Âge avancé	44	9	810 95	810 »	
Infirmités	15	»	720 31	390 »	
Âge avancé	42	3	2,047 50	2,047 »	
Id.	45	11	819 56	819 »	
Id	44	4	813 54	815 »	
Id	45	1	id	813 »	
Id	45	8	810 95	810 »	
Id	41	2	816 14	816 »	
Id	40	»	790 10	790 »	
Infirmités	27	»	787 50	505 »	
Id	27	4	522 50	536 »	
Id	26	11	798 55	511 »	
Id	24	9	795 62	495 »	
Âge avancé	42	.	818 75	818 »	
Infirmités	37	1	801 04	725 »	
Id	36	3	508 35	444 »	
Id	30	5	800 52	544 »	
Id	25	6	791 56	498 »	
Id	16	8	id.	439 »	
Id	15	8	500 85	274 »	
TOTAL des 36 pensions			fr	24,945 »	

(1) Les cinq dernières pensions de ce tableau, bien qu'ayant toutes pris cours dans le courant de 1863, n'ont, par suite d'un incident, été fixées que par arrêté du 16 janvier 1864

Il y avait à servir, au 1 ^{er} janvier 1863	242 pensions, montant à fr	154,157 »
Inscrites en 1863	36 pensions, montant à fr	24,945 »
Éteintes en 1863	23 — —	16,172 »
Augmentation	15 — —	8,773 »
Reste à servir, au 1 ^{er} janvier 1864	255 — —	162,950 »

(90)

ANNEXE N° 5.

COMPTÉ GÉNÉRAL

*des dépenses faites pour le service économique dans les maisons centrales,
et des travaux exécutés dans les prisons.*

EXERCICE 1862.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

DOIT.

1° COMPTE GÉNÉRAL des dépenses faites pour le service

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	DÉSIGNATION	
		GAND.	VILVORDE.
1	Objets d'habillement pour détenus valides	46,530 06	28,532 41
2	— de coucher — —	28,484 63	22,835 50
5	— d'habillement et de coucher pour malades	12,125 04	7,617 60
4	— — — pour employés	1,024 84	947 08
5	Articles d'alimentation et de consommation	57,748 56	20,562 56
6	Imprimés et articles de bureau	746 05	645 43
7	Mobilier	90,556 77	108,997 86
8	Articles divers	7,011 45	568 87
9	Retenues restant à opérer	"	"
10	Médicaments	5,288 56	2,257 87
11	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus; entretien du mobilier	201,828 18	143,585 96
12	Gratifications aux détenus	3,730 32	4,406 60
15	Frais d'habillement des gardiens	4,500 01	3,350 01
14	Frais de voyages des fonctionnaires, etc.	570 "	1,780 70
15	Traitement des employés	74,255 "	56,996 50
16	Frais d'impressions et de bureau	775 51	728 65
17	Entretien et amélioration des bâtiments	22 50	214 "
18	Constructions nouvelles	56,500 "	"
19	Honoraires et indemnités de route aux architectes	85 84	"
20	Achat du mobilier des prisons	735 "	108 58
21	Cessions réciproques	"	"
22	Fournitures par les services des travaux	40,410 91	17,547 87
25	Livres fournis par le Ministère de la Justice	24 "	54 "
24	Bénéfice ou balance	2,495 44	7,552 05

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

économique dans les maisons centrales, pendant l'exercice 1862.

DES ÉTABLISSEMENTS.				MONTANT			TOTAL.
S'-BERNARD.	LOUVAIN.	NAMUR.	S'-HUBERT.	des INVENTAIRES au 1 ^r janvier	DES ACHATS.	des GRATIFICATIONS.	
59,654 87	25,274 94	15,848 54	17,071 15	188,492 87			999,795 96
28,187 37	20,682 15	5,571 17	7,525 48	115,284 59			
15,155 81	5,045 38	5,947 68	1,715 71	45,605 22			
465 06	1,507 43	547 07	690 40	4,979 97			
29,926 47	14,957 50	12,757 54	12,584 06	128,556 29			
"	520 89	405 87	651 45	2,048 59			
77,802 06	58,776 57	60,625 06	99,485 89	496,504 21			
121 92	755 00	70 70	91 85	9,500 78			
"	"	" 61	5 97	4 58			
4,048 07	2,180 76	"	762 "	12,557 06			
190,156 57	115,415 47	72,768 75	41,179 29	"	764,714 "		
7,720 04	1,915 61	896 45	"	"	18,667 02		
5,553 55	4,141 67	566 67	200 "	"	16,091 69		
1,565 90	505 "	519 20	655 50	"	5,601 10		
64,225 52	61,590 63	26,517 "	25,170 "	"	506,552 65		
1,049 15	454 97	535 54	"	"	5,521 82		
2,500 "	1,747 "	5,450 44	999 98	"	10,715 92		
"	"	"	"	"	56,500 "		
100 "	"	512 02	"	"	495 86		
245 45	102 "	199 85	455 20	"	1,844 06		
1,850 56	"	754 60	4,841 14	"	7,446 10		
12,587 45	14,759 61	10,789 44	13,794 44	"	109,808 70		
50 50	28 "	17 50	50 "	"	164 "		
4,029 09	1,790 55	650 97	213 84	"	"		
				TOTAL GÉNÉRAL. fr.			2,298,114 82

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	DÉSIGNATION	
		GAND.	VILVORDE.
1	Habillement des détenus valides	10,268 67	9,481 41
2	Coucher — — — — —	3,906 49	3,958 16
3	Habillement et couchage de l'infirmerie	1,237 34	249 37
4	Alimentation des détenus valides	119,438 58	78,830 65
5	— — — malades	14,708 78	9,358 33
6	Lessivage	2,416 84	3,345 35
7	Chauffage	2,500 92	2,296 81
8	Éclairage	9,848 45	10,013 65
9	Propreté	3,005 65	3,207 61
10	Médication	2,174 83	1,157 10
11	Instruction	198 24	791 92
12	Culte	372 62	1,176 42
13	Mobilier (entretien, etc.)	1,948 92	3,791 68
14	Réparation des bâtiments	14,237 54	8,101 70
15	Frais de bureau	948 23	1,564 08
16	Frais de gestion	77,692 67	62,207 43
17	Constructions nouvelles	48,951 43	"
18	Effets d'habillement et de couchage pour détenus	504 33	"
19	— — — — — pour employés	"	81 42
20	Articles d'alimentation et de consommation	13,616 82	10,498 33
21	Substances pharmaceutiques	"	"
22	Articles de lessivage et de propreté	32 "	117 38
23	— de chauffage et d'éclairage	2 40	44 74
24	— d'instruction et de culte	1 "	"
25	Produit de la vente publique, etc.	"	6,766 "
26	Articles divers	345 85	1,092 41
27	Fournitures de bureau	224 37	26 22
28	Objets mobiliers	"	116 "

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	DÉSIGNATION	
		GAND.	VILVORDE.
29	Vieux matériaux et résidus divers	650 79	1,612 52
30	Recettes accidentelles	"	"
31	Cessions réciproques	56,229 85	25,573 94
32	Fournitures aux services des travaux	407 95	1,700 12
35	Objets d'habillement pour détenus valides	39,178 55	26,055 76
34	— de coucher — —	27,659 16	20,405 97
35	— d'habillement et de coucher pour malades	10,918 79	7,462 20
36	— — — pour employés	1,075 55	954 56
37	Articles d'alimentation et de consommation	25,189 51	18,954 17
38	Imprimés et articles de bureau	775 82	294 76
39	Mobilier	92,524 14	104,295 81
40	Articles divers	7,938 14	321 15
41	Retenues restant à opérer	"	"
42	Médicaments	2,855 07	2,549 46

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1863.

AVOIR.

DES ÉTABLISSEMENTS.				MONTANT			TOTAL.
S'-BERNARD.	LOUVAIN.	NAMUR.	S'-HUBERT.	DES DÉPENSES annuelles ou de LA CONSOMMATION.	DES PRODUITS divers.	Des INVENTAIRES au 31 décembre.	
				REPORT . .	80,891 00	"	1,145,444 17
5,571 95	606 80	098 52	01 50	"	9,201 88	"	
"	"	58 80	5 97	"	42 77	"	
14,890 76	4,109 67	12,885 04	185 98	"	113,965 24	"	
9,916 91	5,925 79	541 76	752 57	"	19,245 08	"	225,542 60
44,219 50	20,088 71	19,529 81	18,658 67	"	"	167,531 "	
25,511 41	21,054 75	4,057 11	6,452 18	"	"	105,498 58	
12,705 85	5,246 90	5,171 29	2,512 44	"	"	42,017 47	
405 65	1,507 45	547 07	690 49	"	"	5,068 55	
14,220 32	10,542 28	15,169 "	9,972 65	"	"	97,847 75	
"	246 60	511 97	447 62	"	"	2,076 77	
72,569 83	58,759 78	61,021 29	99,041 46	"	"	487,992 51	
141 19	298 04	70 04	841 10	"	"	9,609 64	
"	"	"	9 88	"	"	9 88	
5,696 27	1,800 09	"	777 19	"	"	11,076 08	
							929,527 99
				TOTAL GÉNÉRAL.	. . fr		2,298,114 82

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

DOIT.2^o COMPTE GÉNÉRAL des travaux exécutés dans les

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	MAISONS		
		GAND.	VILVORDE.	S.-BERNARD.
1	Matières premières, etc.	176,608 86	97,586 51	508,505 05
2	Matériaux de construction	16,101 85	11,274 48	25,958 30
3	Objets divers	6,802 10	2,346 15	14,555 76
4	— fabriqués et en travail	310,065 11	14,456 90	62,021 17
5	— confectionnés et en travail	99,134 48	6,360 35	5,285 05
6	Fournitures de bureau.	1,224 59	269 51	"
7	Mobilier, outils et ustensiles	66,905 76	48,965 71	103,640 58
8	Plants et semences sur champs	"	"	"
9	Matières premières, ingrédients, etc.	159,606 85	21,018 74	992,425 46
10	Frais d'impressions et de bureau	592 15	596 80	1,158 35
11	Cessions réciproques	5,162 86	5,751 08	42,025 64
12	Objets reçus du service intérieur	408 08	1,975 91	9,916 91
15	Gratifications payées aux détenus	25,678 10	21,151 33	47,946 91
14	Traitements et tantièmes	21,800 85	16,520 13	17,028 58

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

prisons, pendant l'exercice 1862. — Travail des détenus.

CENTRALES.			MAISON preventive	MONTANT			TOTAL.
LOUVAIN.	NAMUR.	S-HUBERT	BRUXELLES.	des INVENTAIRES au 1 ^{er} janvier	DES ACHATS	des GRATIFICATIONS.	
4,734 47	5,708 00	9,850 09	410 75	891,453 77			1,750,182 34
744 65	"	7,250 95	"	61,510 19			
1,940 88	345 40	"	"	25,974 55			
"	"	"	"	586,543 18			
1,101 48	14,344 25	2,340 15	"	128,565 74			
111 45	525 55	70 54	"	2,210 22			
17,113 25	4,073 85	11,598 84	1,214 20	253,908 26			
"	"	238 63	"	238 65			
24,321 87	8,250 00	15,925 73	37 96	"	1,199,584 68		
415 05	100 79	16 78	"	"	2,668 88		
2,469 85	5,674 79	1,346 07	3,640 19	"	64,070 46		
5,928 88	541 76	752 65	"	"	19,524 17		
18,367 53	4,740 75	"	606 61	"	"	118,491 21	
15,750 "	8,289 09	8,650 03	1,500 "	"	"	"	
							3,244,070 10
							BÉNÉFICE. 114,941 41
							TOTAL GÉNÉRAL. 3,559,011 51

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	MAISONS		
		GAND.	VILVORDE.	St-BERNARD.
1	Fournitures aux prisons, pour détenus	50,121 11	9,805 82	3,858 88
2	— d'articles de bureau	260 22	155 81	55 18
3	Entretien des bâtiments	25,749 01	7,043 05	7,567 07
4	— du mobilier et vente de meubles	7,495 54	3,919 24	1,171 22
5	— des voitures cellulaires et habillement des préposés	3 68	»	»
6	Fournitures au Département de la Justice	»	»	»
7	— diverses pour compte des employés, etc.	»	121 08	213 45
8	Retenues diverses	848 75	4,018 48	2,168 91
9	Ventes d'effets aux détenus	»	»	»
10	— à des établissements de bienfaisance	3,695 74	40 05	»
11	Cessions réciproques	25,057 16	19,777 40	2,420 70
12	Fournitures à l'armée	201,794 69	16,457 14	1,726 70
13	— à la gendarmerie	3,845 09	»	»
14	Ventes pour l'exportation	»	»	1,155,482 42
15	Ventes diverses à des administrations publiques	1,746 04	»	»
16	Travail à façon pour divers et journées de détenus pour compte d'entrepreneurs.	16,919 »	12,095 35	»
17	Fournitures à des détenus libérés, etc.	355 60	2,257 81	1,858 40
18	Masses des détenus décédés, non réclamées	515 45	4 94	»
19	Vente de déchets et de vieux objets	959 50	2,187 45	»
20	Fournitures diverses à divers	3,317 65	»	»
21	— à la marine	285 »	»	»
22	— aux conseils de gestion de la masse d'habillement des gardiens.	13,673 »	»	»
23	Matières premières, etc.	197,272 55	81,660 41	752,576 40
24	Matériaux de construction	12,932 18	8,175 81	22,845 16
25	Objets divers	6,090 61	2,896 01	16,007 45
26	— fabriqués et en travail	205,237 29	10,614 66	58,695 51
27	— confectionnés et en travail	51,758 11	9,064 62	4,955 »
28	Fournitures de bureau	952 59	79 30	»
29	Mobilier, outils et ustensiles	67,427 47	44,567 84	80,815 26
30	Plants et semences sur champs	»	»	»

DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1865.

AVOIR.

CENTRALES.			MAISON préventive.	MONTANT			TOTAL.
LOUVAIN.	NAMUR.	S-HUBERT.	BRUXELLES.	DES PRODUITS au prix de revient.	DES PRODUITS au prix de vente.	DES INVENTAIRES au 31 décembre.	
2,007 88	12,156 40	10,101 88	"	68,220 97			215,985 87
26 95	"	8 02	"	486 18			
4,945 06	782 52	4,564 20	"	50,448 91			
2,202 46	"	572 62	"	15,161 08			
"	"	42 "	"	45 08			
8 55	"	"	"	8 55			
55 85	"	"	"	590 56			
2,124 52	1,006 15	"	49 12	10,215 01			
"	"	1,540 94	"	1,540 94			
"	"	"	"	5,735 77			
10,661 08	1,498 42	"	4,516 76	65,911 52			
"	"	"	"	"	219,978 55		
"	"	"	"	"	5,845 09		
"	"	"	"	"	1,155,482 42		
"	"	"	"	"	1,746 04		
29,520 59	15,856 41	2,141 74	"	"	74,515 09		
179 90	501 57	"	"	"	4,955 08		
"	55 75	"	"	"	554 14		
526 50	"	"	"	"	5,675 45		
625 55	205 50	"	"	"	4,146 68		
"	"	"	"	"	285 "		
"	"	"	"	"	15,075 "		
							1,462,850 52
4,785 67	7,824 25	7,855 46	442 55	"	"	1,052,197 25	
4,288 85	"	6,636 61	"	"	"	54,878 59	
1,968 80	299 58	"	"	"	"	27,262 25	
"	"	"	"	"	"	254,545 46	
4,724 20	5,844 74	1,901 28	"	"	"	78,227 05	
52 95	580 44	28 16	"	"	"	1,475 44	
20,997 45	4,688 90	15,914 87	1,214 20	"	"	255,426 08	
"	"	166 10	"	"	"	166 10	
							1,682,177 12
TOTAL GÉNÉRAL.							5,559,011 51

(102)